Les Cinq ont maintenant achevé leur premier examen des propositions de principes constitutionnels à l'intention de l'Assemblée constituante. Les Cinq estiment que ces propositions devraient renforcer la confiance de tous les intéressés. En conséquence, les Cinq entendent engager dès le mois d'octobre des discussions avec les parties concernées, tant sur ces propositions de principes constitutionnels que sur un calendrier et un premier examen des autres problèmes.

Les ministres des Affaires étrangères reconnaissent et partagent le désir de la communauté internationale de voir se réaliser des progrès rapides et substantiels sur la voie de la mise en oeuvre du plan des Nations Unies et de l'indépendance de la Namibie. Ils réaffirment leur détermination de poursuivre leurs efforts en coopération avec les parties intéressées pour résoudre les principaux problèmes en suspens et assurer sans autre délai une solution pacifique du problème namibien.